

COMITE DE DIRECTION

Réunion de bureau du Mercredi 18 décembre 2019

P.V. N°20

Président : M. Pierre GUIBERT

Vice-Président Délégué : M. William PONT

Secrétaire Général : M. André VITIELLO

Présents : MM. Gérard BORGONI – Jean Paul RUIZ

Assistent à la réunion : Mmes Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – Ludivine REGNIER (CTD DAP) – M. Patrick FAUTRAD

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier

- Report du week end des 23 et 24 Novembre 2019

- Informations

NECROLOGIE :

C'est avec tristesse que le District du Var a appris le décès de la maman de M. Albert DI RE, membre du Comité de Direction du District.

En cette douloureuse circonstance, le Président, les membres du Comité de Direction ainsi que le personnel administratif lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs plus sincères condoléances.

CORRESPONDANCE

● F.F.F

- Echéance 2019-2020 du club des 100 femmes dirigeantes. Noté

- Informant de la visite technique le 09 janvier 2020 à la LONDE LES MAURES pour l'organisation du Beach Soccer. Transmis à Commission Futsal et Beach Soccer

● LIGUE MEDITERRANEE

- Informant qu'une formation initiale Arbitres organisée par l'IR2F aura lieu du mardi 25 au vendredi 28 février 2020. Toutes les pièces relatives à la constitution du dossier sont à télécharger par le lien : https://mediterraneeff.fr/?post_type=simple&p=28267. Transmis à la C.D.A

- Adressant une correspondance relative au LMF FC, Ligue Méditerranée Formation et Conseil utile à la gestion d'un club et qui sera ouvert à tous le 21 décembre 2019. Noté.

● CLUBS

- **ST MAXIMIN** : Informant de la démission de Mme Alexandra HOUSSAYE au poste de Présidente du club. Noté.

- **ST TROPEZ FC** : Demande d'entente avec le RC LA BAIE dans la catégorie U15. Le Vice-Président Délégué répondra.
- **LOUP FC** : Concernant une décision de la C.D.A.
- **FC PUGETOIS** : Concernant sa suspension de terrain. Le Vice-Président Délégué répondra.
- **CARQUEIRANNE LA CRAU** : Concernant la 2^{ème} phase du championnat de Foot d'Animation U13.
- **HYERES FC** : Concernant des incidents survenus lors du plateau de Noël.
- **USAM** : Concernant un problème rencontré lors d'un plateau. Transmis au Département Technique
- **GEVAUDAN FC** : Adressant la brochure de leur 3^{ème} tournoi qui aura lieu en Mai 2020. Transmis à tous les clubs.

• DIVERS

- **M. Jean Paul RUIZ** : Adressant sa candidature pour la Commission de Discipline pour la saison 2020/2021. Noté.

REPORT DES RENCONTRES NON JOUEES LES 23 ET 24 NOVEMBRE 2019

FOOT D'ANIMATION : Rattrapage de la journée annulée du 23 Novembre 2019

Afin de préserver la régularité et la finalité des compétitions en football d'animation « U10, U11, U12 et U13 » le District du Var a décidé de faire jouer toutes les rencontres ANNULEES le samedi 23 novembre 2019 en raison des intempéries.

La journée dédiée à ce rattrapage est fixée au Samedi 18 Janvier 2020.

Les clubs recevants devront faire parvenir leurs convocations au District pour le mercredi 15 Janvier 2020 au plus tard.

Les rencontres qui se sont jouées le 23 novembre malgré les intempéries ou en accord avec les clubs après cette date ne sont pas concernées par cette décision et ne seront bien évidemment pas rejouées.

En conséquence le planning de la 2^{ème} phase a été modifié et débutera le 1^{er} février 2020.

CONVOCATIONS

Suite à la demande de la Commission des Délégués, le Comité de Direction convoque un délégué et trois arbitres le mardi 07 janvier 2020 à 18h00

INFORMATIONS

- Suite aux agressions des officiels survenues depuis le début de la saison, le Comité de Direction décide à compter du 18 décembre 2019 et jusqu'à la fin de la saison, le doublement des sanctions pour voie de fait sur officiels.

«VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H :

Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte

VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France APRES LE VENDREDI 17H :

Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes.

Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs ».

FERMETURE POUR FETES DE FIN D'ANNEE

En raison des Fêtes de fin d'Année, les bureaux du District seront fermés à compter du
Vendredi 20 décembre 2019 à 17h00

Réouverture le **Lundi 06 Janvier 2020 à 14h00**



BONNES FETES A TOUS

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Suite à la session d'un minibus, le District du Var ne peut vous proposer qu'un Minibus à la location.

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée : VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.**

Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.

*Prochaine réunion de bureau
Le mardi 07 janvier 2020*

**Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO**